

De : Jonathan White [mailto:jonathan.white@severnriverstrust.com]

Envoyé : mercredi 10 juillet 2013 12:14

À : Clarisse LUCAS

Cc : afprns@afp.com

Objet : Barrage de La Rance/Projet de Barrage de La Severn

Chère Madame

Suite à notre conversation téléphonique de ce matin, voici quelques éléments qui pourraient vous être utiles et notre communiqué de presse.

Nous avons publié un communiqué de presse ayant pour titre « Les membres du parlement britanniques choqués par l'impact du barrage de la Rance demandent que l'idée d'un barrage sur la Severn soit abandonnée ». Ce communiqué fait suite à une réunion entre les organismes britanniques majeurs de protection de l'environnement et des parlementaires de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords.

Le projet de la Severn est porté par Hafren Power. C'est un projet bien plus important que le barrage de la Rance : 18 km de long, 1026 turbines, production électrique prévue 5% de la consommation de l'ensemble du Royaume Uni.

Au cours de l'instruction du projet proposé par la Commission Parlementaire (Energy and Climate Change Committee), les témoignages formels oraux et écrits d'EDF relatifs à l'expérience du barrage de la Rance ont été enregistrés dans le cadre de l'instruction. Ces témoignages donnent une image positive de l'impact environnemental résultant du barrage. Par exemple, l'envasement est décrit comme très localisé à l'amont de l'estuaire dans la zone où l'eau douce rencontre l'eau salée (ce qui est très éloigné du barrage et donc semblerait démontrer que le barrage n'y est pour rien).

Les organismes britanniques de protection de l'environnement qui se sont déplacés sur l'estuaire de la Rance ont constaté sur place l'impact environnemental important résultant du barrage, notamment l'envasement généralisé et la perte de grandes surfaces de prés-salés.

Il existe donc une grande différence entre la communication officielle d'EDF et la réalité sur le terrain. Lors de la présentation aux parlementaires britanniques de cette réalité, le terme « d'impact dévastateur » a été retenu pour caractériser les effets du barrage sur l'environnement.

Le barrage marémoteur de la Rance représente donc un retour d'expérience majeur pour juger concrètement de l'impact environnemental d'un barrage sur un estuaire. Ce retour d'expérience va être un déterminant complémentaire important dans la décision finale concernant le projet sur la Severn.

L'instruction de ce dossier a mis en évidence la différence existant entre la position d'EDF et la réalité de l'impact environnemental ; manifestement, l'objectif est de minimiser cet impact

afin de n'avoir pas à maintenir et à gérer une situation environnementale qui va continuer à se dégrader.

Les parlementaires britanniques ont bien saisi cette différence.

C'est pourquoi, il nous semble souhaitable que notre communiqué de presse soit également pris en considération par la presse française afin d'apporter un élément de réflexion dans l'optimisation et la réhabilitation de l'environnement de l'estuaire de la Rance.

Cordialement

Jonathan White
Chairman
Severn Rivers Trust

www.severnriverstrust.com

Portable: +44 7764824038

This e-mail, and any file transmitted with it, is confidential and intended solely for the use of the individual or entity to whom it is addressed. If you have received this email in error, please contact the sender and delete the email from your system. If you are not the named addressee you should not disseminate, distribute or copy this email.

For more information on Agence France-Presse, please visit our web site at <http://www.afp.com>



marquer comme non lu